

Société genevoise de photographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **3 (1891)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quatre concurrents qui sont MM. Sinsel, Dorn et C^e, à Leipzig, J. Royer, à Nancy (planches du n^o 11), F. Thévoz et C^e, à Genève, et J. Brunner, à Winterthour (les planches de ce numéro-ci.) Nous rappelons une dernière fois, que c'est un concours de reproduction, ou si l'on veut de tirage, et non pas un concours d'art. Ce n'est ni le choix du cliché, ni la beauté du sujet qu'il faut récompenser, c'est la perfection du procédé avec lequel le cliché de gélatine bichromatée a été fait, puis imprimé sur papier. Le bulletin de vote qui est à l'entrée de ce fascicule devra être rempli, conformément aux instructions qu'il renferme, affranchi, et mis à la poste. Le dépouillement se fera par les soins de M. le directeur de la *Revue*, assisté de M. le président de la Société des photographes suisses et de M. le président de la Société genevoise de photographie. Le premier prix consistera en une médaille d'or, le second en une médaille de vermeil, le troisième en une médaille d'argent. Le numéro de mars contiendra les détails du vote et le nom des lauréats. Nous aurions voulu les publier dans notre numéro de février, mais l'éloignement de plusieurs de nos abonnés nous oblige à retarder cette communication.

Société genevoise de photographie¹.

Séance du jeudi 30 octobre 1890.

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

M. Maurice Bucquet, président de la Société versaillaise de photographie et secrétaire général du Photo-Club de Paris, est nommé membre correspondant.

MM. Ch. Alexy, D^r Batault, H. Bazin, D^r Burckhardt,

¹ Les procès-verbaux qui suivent nous ayant été remis tardivement, nous avons été contraint de les abrégés.

J. Contat, Labouchère et F. Martin sont nommés membres ordinaires.

M. A. Gampert donne lecture du rapport de l'exposition, au succès de laquelle notre président a eu sa large part. Sur la proposition de M. E. Sautter, la Société décide à l'unanimité qu'une médaille d'argent sera offerte à M. Nerdinger, comme témoignage de reconnaissance de la Société.

Séance du jeudi 27 novembre 1890.

(Même présidence).

MM. J. Basso, J.-B. Borrey et E. Pallard sont nommés membres de la Société.

M. G. Pictet présente le rapport financier de l'exposition qui solde par un léger boni.

M. Waldemar Swiatsky, étranger à la Société, fait circuler des photographies du Caucase qui donnent du pays une idée fort nette.

La question d'un changement de local est remise en discussion. La Société se transporte séance tenante pour en visiter deux, puis une commission de trois membres est nommée pour rapporter à bref délai.

L'admission des dames comme membres de la Société est décidée ; les dames seront admises aux mêmes conditions que les messieurs.

Séance du jeudi 4 décembre 1890.

(Même présidence).

M. É. Fabre donne sa démission pour cause de santé.

MM. B. de Mantz et Koulgenko sont reçus membres de la Société.

La discussion à propos d'un changement de local est reprise et la Société se transporte de nouveau pour en visiter un sis au n° 1 du Grand-Mézel.

A la votation, c'est ce dernier local qui est choisi par 22 suffrages et un bulletin blanc.

Séance du jeudi 18 décembre 1890.

(Même présidence).

MM. J. Blachier, Gerzat, photographe, et H. Aubert sont reçus membres de la Société.

M. le président donne lecture de son rapport annuel, dans lequel il constate la marche satisfaisante de la Société. Le nombre des membres actifs est actuellement de 78, outre deux membres correspondants. Deux décisions importantes ont été prises pendant l'année : l'admission des dames comme membres de la Société et le changement de local. M. le président exprime le vœu que pendant l'année qui va commencer la Société prenne une nouvelle extension.

M. le trésorier établit la situation financière de la Société qui se trouve créancière pour l'exercice courant de fr. 364,10. L'actif net, disponible, est à ce jour de fr. 1332,90.

M. le bibliothécaire lit également son rapport annuel qui accuse une marche normale de la bibliothèque. Elle comprend à ce jour 30 ouvrages divers et 100 volumes de publications périodiques.

M. le bibliothécaire voudrait voir plus d'empressement de la part des membres à fournir des épreuves pour les albums de la Société. Cette collection serait plus tard d'un grand intérêt.

Ces trois rapports sont admis sans discussion. La Société, consultée par le président sur la convenance qu'il y aurait pour elle à se faire inscrire au registre du commerce, passe à l'ordre du jour ; en revanche, il est pris bonne note d'une recommandation de M. Cellérier de contracter une assurance contre l'incendie.

L'assemblée passe à l'élection du comité pour 1891 :

| | |
|---------------------------|----|
| Bulletins délivrés . . . | 26 |
| Retrouvés et valables . . | 25 |

Sont élus :

| | |
|--------------------------------|---------------|
| MM. H.-C. Nerdinger, par . . . | 23 suffrages. |
| F. Boissonas | 21 » |
| E. Sautter | 21 » |
| J. Rey | 21 » |
| L. Jacqueroed. | 19 » |
| É. Fatio | 14 » |
| E. Chenevière | 13 » |

M. H.-C. Nerdinger est nommé président par acclamation.

M. L. Jullien présente une petite lampe au magnésium qui peut donner successivement plusieurs éclairs et dont le mécanisme paraît très pratique.

Le secrétaire,

Jules REY.

Photo-Club de Neuchâtel.

Séance du 9 décembre 1890.

Présidence de M. CHABLE, président.

Avant l'ouverture officielle de la séance, M. Mauler, vice-président, offre à M. Chable, au nom des membres du Photo-Club, un souvenir comme témoignage de reconnaissance pour son dévouement à la Société.

M^{lle} Madeleine Ramu est reçue membre de la Société.

La question des membres correspondants soulevée par M. de Pury est confiée au comité pour examen.

M. Chable explique le maniement d'un appareil d'agran-